ETAT No 3.—Jugements rendus pendant l'année 1904.

Nos.		Noms des Parties.	Montant réclamé.	Montant pour		Remarques.
353	Ex parte	Cité et rue Notre-Dame est,	A PROPERTY COM	1.	200	The second secon
252		et Daigle, Jos.			Jugement	accordant requête pour r
353		Cité et rue Notre-Dame est, et de Bellefeuille, E. L.		E CONTROL	"	tirer deniers. accordant requête pour re
353	"	Cité et rue Notre-Dame est,			.,,	tirer deniers.
353	"	et Gauthier, A. H Cité et rue Notre-Dame est,				accordant requête pour re
353	"	et Robins, S. P			"	accordant requête pour re
	"	et Ross et al			"	accordant requête pour
353		Cité et rue Notre-Dame est, et Serre et al			"	accordant requête pour re
353	"	Cité et rue Notre-Dame est, et Succession Masson			"	tirer deniers. accordant requête pour re
353	"	Cité et rue Notre-Dame est			"	tirer deniers. accordant requête pour re
		et Wilson, J. M				tirer deniers.
306		Cité et rue du Palais	03 00		"	tirer deniers. accordant requête pour ef facement de lignes home loguées.
403	"	Cité et rue Robin Cité et rue Robin			"	nommant commissaires ho
403	"	tante de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la companya de l	38.09			mologuant rapp
331		Cité et rue St-Antoine, (lère section)			"	luation. nommant commissaires.
331	"	Cité et rue St-Antoine, (lère section)				envoyant requête pour he
331	"	Cité et rue St-Antoine.				mologation.
331	"	(lère section)	•••••	•••••		mologation. accordant requête pour ho mologation.
	"	(Ière section), et Boas Felsen Co'y		•••••		rejetant requête pour produire réclamation, avec
331		Cité et rue St-Antoine, (Ière section), et Duff.	SO DER		"	dépens. accordant requête pour re
331	"	Cité et rue St-Antoine, (lère section), et MacIn-		mazzen)		tirer deniers. accordant requête pour re-
331	"	Cité et rue St-Antoine, (1ère section), et Man-				tirer deniers. accordant motion de l'in-
331	"	Cité et rue St-Antoine, (1ère section), et Man-		-		
331	"	Cité et rue St-Antoine, (rère section), et Pa-	27 098 Z	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		accordant requête pour re- tirer deniers.
331	"	Cité et rue St-Antoine, (rère section), et Succes-	•••••			renvoyant motion pour faire déclarer rapport illégal et nul.
331	66	sion Hurtubise		Football	" 	gal et nul. accordant requête pour re- tirer deniers.
		sion Hurtubise			A "	accordant motion sur rap
284		Cité et rue St-Germain				port. accordant requête pour modification de lignes.
144		Cité et rue (Côte) St-Lambert			"	accordant requête par
144	"	Cité et rue (Côte) St-Lambert			"	considert requête pai
144	" (Cité et rue (Côte) St-Lam-			TO BE BELLEVILLE	tension de délai.
144	"	bert		•••••		homologuant rapp
144	" ((Le), En Revision		Service Control	"	annulant rapport des com- missaires contre l'indem- nitaire.
144	" (C., En Revision Cité et rue (Côte) St-Lambert et Gladu, Os. En Re-		······································	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	nitaire. confirmant rapport des
144	" (vision		•••••		annulant rapport des com-
		bert et Goughier, Ls. S. En Revision			"	1-mintaire anti
144	" (Cité et rue (Côte) St-Lam-			STATE OF THE PARTY	nnulant rapport des l'in-
144	"	bert, et Gauthier, Thos. En Révision			.".	demintaire. confirmant rapport des commissaires.
	e milio	bert, et Gauthier, Thos. En Révision			"	ondamnant Cité à payer dépens de l'Appelant.